Remboursement pas effectue

Par martine1952

Bonjour,
suite a l'achat d'une doudoune chez daxon , j'ai retourne celle ci car la coupe etait horrible et pas a la taille , depuis malgre divers mails et tel , je n'arrive pas a me faire rembourser que puis je faire.
vous remerçiant?
Cordialement.

Par Isadore

Bonjour,

Comment a été fait cet achat ? En magasin ou en ligne ?

Par isernon

bonjour,

combien de temps après votre achat, avez-vous exprimé votre droit de rétractation ?

Salutations

Par martine1952

Bonjour,
cet achat a ete effectue par internet ,
il n'y a pas eu de retractation , puisque le vetement aete renvoye a daxon
merci pour tout.

Par yapasdequoi

Avez-vous renvoyé le vêtement dans le délai de 14 jours ?
Etait-il rendu dans l'emballage d'origine et en état neuf ?

En cas de difficulté à être remboursé, vous pouvez mettre en demeure (par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier) le professionnel.

Un modèle de lettre est disponible :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N10515]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N10515[/url]

Par martine1952

merci beaucoup,
cordialement

Par isernon

merci pour les non-réponses à nos questions !

Par janus2

il n'y a pas eu de retractation

Bonjour,
Difficile de vous suivre !
Si vous commandez un article puis changez d'avis et le renvoyez, il s'agit bien d'une rétractation.
Pour exercer votre droit de rétractation, il y a tout de même une procédure à suivre.

Avant l'expiration du délai de rétractation, vous devez envoyer au vendeur un des documents suivants :

Formulaire type de rétractation fourni avec le contrat
Autre écrit exprimant votre volonté de vous rétracter

Le simple renvoi du bien sans déclaration ou le refus de prendre livraison ne suffisent pas à exprimer votre volonté de vous rétracter.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10485]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10485[/url]